

Dégradation des conditions de travail et de la rémunération, contre-réformes néo-libérales, austérité...

En 2012, n'attendons pas les élections !

Ne baissons pas la garde !

Depuis l'arrivée de la droite au pouvoir il y a 10 ans de cela, il est indéniable que la transformation profonde de l'Éducation Nationale s'est accélérée en suivant principalement deux axes : celui de la baisse des dépenses de l'État et celui d'une véritable révolution culturelle visant à transformer l'école républicaine en école capitaliste en suivant les recettes des défenseurs du néo-libéralisme. Les conséquences de cette double politique ce sont rapidement faites sentir sur le terrain : classes de plus en plus surchargées, dégradation des conditions de travail et des salaires mais aussi une entrée de la logique managériale à l'école, dont la réforme des lycées, la loi sur l'autonomie des universités, la casse du service public d'orientation et d'éducation spécialisée dans le premier degré (RASED), le programme ECLAIR ou le projet de loi sur l'évaluation sont autant de manifestations. L'objectif de toutes ces réformes est évident : il s'agit de « mettre l'école en capitalisme » en mettant ses salariés au pas que ce soit par une précarisation croissante (recours toujours plus important aux vacataires et aux contractuels dans l'enseignement, l'orientation, l'administration et le personnel technique, précarisation constante des contrats des personnels de vie scolaire depuis la suppression du statut de MI-SE en 2003) ou en augmentant le poids et le pouvoir de la hiérarchie (entretien d'évaluation pour une partie du personnel et bientôt son intégralité, recrutement par le chef d'établissement).

Mais ne nous leurrions pas : les élections de 2002 ou de 2007 n'ont pas donné le coup d'envoi de cette modification en profondeur de l'institution. Depuis presque trente ans, les gouvernements successifs, de droite comme de gauche se sont tous appliqués à mettre le système éducatif en adéquation avec la logique néo-libérale imposée par une Europe dont on connaît les carences démocratiques. En 2012, rien de nouveau sous le soleil : une simple alternance ne saurait changer en profondeur le sens dans lequel vont les contre-réformes de l'éducation. **Il est illusoire de penser qu'un changement de majorité sauvera le service public d'éducation.**

Aujourd'hui comme hier, et sans doute comme demain, quel que soit le gouvernement, seule la mobilisation des salarié-e-s de l'Éducation nationale peut permettre de changer les choses. Mais encore faut-il une mobilisation avec des perspectives crédibles pour créer un rapport de forces gagnant. Disons-le clairement, la journée du 15 décembre a été un échec relatif : le ministère a certes scandaleusement sous-évalué les taux de grévistes, il n'en reste pas moins que la grève a été globalement peu suivie... Malgré tout le ministère a légèrement reculé en repoussant d'une année (après les élections !) l'entrée en vigueur des nouvelles modalités d'évaluation des profs. Cependant, pour faire reculer le gouvernement (et même tout gouvernement) sur le cœur des « réformes » (privatisation de l'Éducation Nationale, gestion managériale...) il faudra bien plus.



Il serait mensonger de prétendre qu'une nouvelle journée de grève permettra autre chose que rappeler l'opposition de personnels (ce qui peut être utile) et faire croire que les syndicats agissent. La grève n'est pas un jouet ! Elle doit servir à développer les luttes et faire gagner sur les revendications, et non juste consister en une agitation rituelle. SUD Éducation n'a pas de solution miracle à proposer, mais force est de constater que depuis une trentaine d'année le syndicalisme de cogestion ou d'accompagnement a fait preuve de son inefficacité pour empêcher les régressions, il est donc plus que jamais nécessaire de renforcer un syndicalisme novateur, indépendant, démocratique et combatif : pour construire ensemble une mobilisation massive, durable et efficace de la maternelle à l'université, rejoignez SUD Éducation !

La réforme de l'évaluation, un pas décisif dans la transformation managériale de l'école

Ne feignons pas la surprise : l'idée de faire évaluer les enseignant-e-s uniquement par leur supérieur hiérarchique direct (chef d'établissement ou IEN) via un entretien d'évaluation était dans l'air du temps depuis un moment et s'inscrit parfaitement dans la logique de transformation de l'école. Il est bon de rappeler aux collègues enseignant-e-s que les agent-e-s qui travaillent avec eux quotidiennement dans les établissements ont déjà essuyé les plâtres d'une réforme à laquelle SUD Éducation s'était opposé. C'est aujourd'hui aux enseignant-e-s de se mobiliser.

Des logiques comptables et non éducatives

Que va-t-on évaluer ? En premier lieu « Les résultats professionnels obtenus par le Fonctionnaire » c'est-à-dire dans le projet d'arrêté sur l'évaluation des enseignant-e-s sa capacité « à faire progresser chaque élève ». L'enseignant-e sera donc jugé-e sur les résultats chiffrés et donc « objectifs » de ses élèves, mesurés par la « validation des compétences », les évaluations en primaire, les examens dans le secondaire, les taux de passages et redoublements... Chacun-e sera comptable personnellement de ces résultats, devra produire du chiffre : l'humain disparaît, la dimension collective de l'acte éducatif est gommée, tout comme la dimension sociale. Cette réforme cache mal la logique économique qui la sous-tend. Le décret prévoit tout simplement de retenir le déroulement de carrière à l'ancienneté c'est à dire le plus lent pour tous. L'entretien d'évaluation permettrait une légère accélération pour quelques uns. Quand on sait que nos supérieurs hiérarchiques (IEN, IPR, Chefs d'établissement) ont obtenu un déroulement de carrière à la plus grande vitesse, cette attaque contre nos salaires est une véritable provocation. Elle s'inscrit dans la droite logique des plans d'austérité qui prétendent nous rendre responsables de la dette publique et nous la faire payer. En ce sens « la crise » sert la transformation entrepreneuriale de l'École publique sur fond d'austérité budgétaire puisque Sarkozy, Chatel et Fillon nous promettent une rentrée 2012 avec encore 14000 postes en moins.

Un management sur le modèle de l'entreprise capitaliste

SUD Éducation est opposé à la notation, aux inspections infantilisantes, à l'évolution différenciée des carrières... Mais les nouvelles modalités d'évaluation des personnels sont encore pires ! On passe à l'ère du management sur le modèle de l'entreprise capitaliste.

L'évaluation nouvelle reposerait tout d'abord sur une auto-évaluation, selon des grilles fournies par l'administration. Comme son application aux personnels non-enseignants a déjà permis de le constater, ce processus est particulièrement pervers : on doit soi-même s'évaluer... mais en utilisant les grilles de lecture de la hiérarchie et ses critères purement comptables.

Par ailleurs, dans la droite ligne du programme ECLAIR, cette réforme ne fera que renforcer le pouvoir de nos supérieurs hiérarchiques, avec ce que cela suppose d'arbitraire, d'augmentation des pressions et de dégradation des conditions de travail.

Enfin, cette réforme s'inscrit parfaitement dans la logique du « Livret de compétences des enseignants » évoqué par une circulaire parue au BO du 31 mars 2011. Des compétences pourront être validées par des formations professionnelles pendant les vacances, ce qui donnera droit à accéder à des postes à profil, autre instrument d'arbitraire et d'individualisation des carrières. La mise en place conjointe de ce livret et de la réforme de l'évaluation ne peut que renforcer l'individualisme, brisant ainsi toute dynamique collective, mais ouvre également la voie au fichage des enseignants.



Face à cette mise au pas des enseignant-e-s, et à cette mise en conformité de l'école avec une logique néo-libérale qui nie ses objectifs premiers pour y substituer des logiques comptables et des logiques de performance et de concurrence, SUD Éducation refuse toujours la mise en concurrence des enseignants et leur évaluation selon des modalités qui nient leur travail quotidien. Nous exigeons le retrait du projet de décret sur l'évaluation et nous continuons à revendiquer la suppression de la notation, une augmentation des salaires et une évolution de carrière uniforme pour tous les collègues.

Dettes, Austérité...

Ce n'est pas à nous de payer !

La réforme de l'évaluation, comme presque toutes les réformes qui l'ont précédée depuis des années, obéit au double objectif des économies budgétaires et d'un changement profond de la nature de l'école et plus largement des services publics, voire du monde du travail en général. En cela, nos gouvernants se font les complices des théoriciens néolibéraux qui rêvent de faire appliquer leurs principes partout dans le monde. François Fillon l'avait d'ailleurs clairement exprimé le 25 juin 2010, à propos de la réforme des retraites : « Ce qui est en jeu, c'est la crédibilité financière de la France, c'est la qualité de notre signature, donc le niveau auquel nous empruntons, et c'est ultimement, au fond, une part de notre souveraineté. » Le message était clair : il fallait allonger la durée de cotisation et faire baisser les pensions des Français afin d'ouvrir le marché aux entreprises privées de complémentaire retraite, et donc de satisfaire les agences de notation et ainsi conserver le sacro-saint triple A pour pouvoir continuer à emprunter aux banques à des taux soit-disant « avantageux ». L'exemple n'est pas isolé : en ce moment même, les salarié-e-s belges sont en lutte contre la réforme des retraites d'un gouvernement qui, à peine revenu aux affaires, se soumet aux injonctions de la finance. Mais pourquoi donc laisserions-nous aux banques le pouvoir de nous imposer une dégradation de nos conditions de travail alors que nous ne leur avons jamais confié le moindre mandat ?

Un monde de plus en plus riche...

Depuis 1950, le PIB par habitant augmente. En France, il a progressé de 2,1% en moyenne par an et a été multiplié par cinq. Les combats ont été nombreux et âpres dans le passé pour obtenir que cet enrichissement profite au plus grand nombre (augmentation des salaires, réduction du temps de travail, congés payés, abaissement de l'âge de la retraite, sécurité sociale, etc...). Et dans un pays encore plus riche, il faudrait revenir sur ces acquis et accepter l'austérité ? C'est ce que le patronat et le gouvernement essaient de nous faire croire en prétextant une dette qu'ils ont créée et amplifiée par la crise de 2008.

Un quart de siècles de baisse des recettes de l'État

Les gouvernements successifs ont mené une politique fiscale dont l'objectif principal était de faire baisser l'imposition des plus riches. Ainsi, depuis 1986, le nombre de tranches de l'impôt sur le revenu a baissé ainsi que l'imposition de la plus haute de ces tranches (de 65% à 41%). Les 1% les plus riches ne paient que 20% de leur revenu en impôt ! La mise en place des niches fiscales et des cadeaux fiscaux aux entreprises, surtout les plus grosses, n'ont fait que confirmer cette tendance. On a également renoncé à lutter efficacement contre une fraude fiscale qui coûte chaque année 45 milliards d'euros à l'État et concerne, elle aussi, essentiellement les plus riches. Dans le même temps, les dépenses publiques ont baissé. **La dette est donc bien due à la baisse des recettes et non à l'augmentation des dépenses. Rien ne justifie qu'aujourd'hui on nous demande de nous serrer la ceinture !** La crise de 2008, causée par les banques et une redistribution inégale des richesses n'a fait qu'amplifier cette dette.



La « crise de la dette » est une crise de la redistribution à l'envers !

Les banquiers qui nous demandent aujourd'hui de sacrifier nos conditions de vie pour les rembourser et pouvoir emprunter à des taux prohibitifs sont les mêmes qui bénéficient depuis des années d'une politique fiscale plus que favorable. **Les états ont renoncé à les imposer pour leur emprunter de l'argent.** Ce sont aussi les mêmes qui ont demandé à ces mêmes états de leur prêter des milliards à des taux très avantageux suite à une crise qu'ils ont provoqué. **Leur dette privée a donc été transformée en une dette publique.**

Il est aujourd'hui évident que ces dettes au nom desquelles on demande mille sacrifices aux populations sont illégitimes. Fort de cette analyse, SUD Éducation Alsace est partie prenante du « collectif pour un audit citoyen de la dette de Strasbourg » et du « conseil populaire pour l'abolition des dettes » de Mulhouse. Pour nous, aujourd'hui, tous les étudiant-e-s, salarié-e-s, chômeur-ses, retraité-e-s doivent se mobiliser ensemble derrière un mot d'ordre :

Abolition des dettes illégitimes

J'adhère !

NOM :

Prénom :

Adresse personnelle :

Tél :

E-Mail :

Fonction (AED, PE, PLP, Agent, contractuel, vacataire certifié, COP, agrégé, ATEE, ITRF, MC, ...) :

Adresse professionnelle :

Montant de la cotisation annuelle (voir grille)
€

payée en : 1 fois 2 fois 3 fois

Possibilité de payer en plusieurs fois en envoyant vos chèques dès maintenant (indiquez la date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque, le dernier chèque doit être encaissable au plus tard en juin 2011) à l'ordre de

Sud Éducation Alsace

32 boulevard de Lyon / 67000 / STRASBOURG

J'autorise Sud Éducation Alsace à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78 Informatique et Liberté. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à Sud Éducation Alsace.

Date :

Signature :

Grille de cotisation annuelle :

Salaires mensuel	Cotisation	Salaires mensuel	Cotisation
- de 610 €	10,00 €	+ de 1906 €	185,00 €
+ de 610 €	15,00 €	+ de 1982 €	198,00 €
+ de 838 €	36,00 €	+ de 2058 €	210,00 €
+ de 915 €	43,00 €	+ de 2134 €	222,00 €
+ de 991 €	51,00 €	+ de 2211 €	234,00 €
+ de 1067 €	59,00 €	+ de 2287 €	248,00 €
+ de 1143 €	66,00 €	+ de 2363 €	262,00 €
+ de 1220 €	75,00 €	+ de 2439 €	275,00 €
+ de 1296 €	85,00 €	+ de 2515 €	291,00 €
+ de 1372 €	94,00 €	+ de 2592 €	306,00 €
+ de 1448 €	103,00 €	+ de 2668 €	321,00 €
+ de 1524 €	112,00 €	+ de 2744 €	336,00 €
+ de 1601 €	143,00 €	+ de 2820 €	351,00 €
+ de 1677 €	153,00 €	+ de 2897 €	367,00 €
+ de 1753 €	164,00 €	+ de 2973 €	382,00 €
+ de 1829 €	175,00 €	+ de 3049 €	397,00 €

Au-delà, ajouter 30 € par tranche de 150 €

Cotisation AED / AVS : 10 €

Prélèvement automatique possible (12 mensualités) : nous contacter ou l'indiquer sur ce bulletin, nous vous contacterons pour le mettre en place.

Le côté financier ne doit jamais être un obstacle à votre adhésion : versez ce que vous pouvez., le syndicalisme c'est aussi la solidarité à ce niveau.

CINQ BONNES RAISONS D'ADHERER

A SUD EDUCATION

1 UN SYNDICAT SOLIDAIRE : discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, La Poste, le Rail, OGM, recherche, culture, services publics..., toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé. L'union syndicale Solidaires y contribue activement. (Elle regroupe les syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs professionnels). Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit. SUD défend en priorité les personnes les moins protégées.

2 UN SYNDICAT UNITAIRE ET INTERCATEGORIEL : parce que c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications, nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition de statut ni de grade. SUD prône l'unité d'action du front syndical, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat démocratique.

3 UN SYNDICAT DÉMOCRATIQUE : tous les deux mois, nos assemblées générales d'adhérent-e-s (toujours ouvertes aux sympathisant-e-s) prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi temps, dans toute la fédération SUD éducation. Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élu-e-s et vos représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel. Nous défendons la conduite des mouvements de grèves par les personnes mobilisées, et mettons nos moyens au service des luttes.

4 UN SYNDICAT DE LUTTE : SUD refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres), ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes.

5 UN SYNDICAT DE TRANSFORMATION SOCIALE : SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale...) mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.